

PROJET PÉDAGOGIQUE



ACCUEIL DE LOISIRS 11-14 ANS
2024-2025



MJC
Centre social
MINI CHAIZE

Présentation de la structure

La MJC-Centre Social Nini Chaize est une association régie par la loi 1901 et est affiliée à la Fédération Régionale et bi-départementale (Drôme-Ardèche) "Les M.J.C en Rhône Alpes" et à la fédération des centres sociaux de la Drôme. Elle est agréée association de jeunesse et d'éducation populaire par l'Etat et elle est implantée sur le territoire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans Cœur de Drôme.

Fidèle aux valeurs de l'éducation populaire qu'elle défend au quotidien, l'association développe des actions pour tous les publics du territoire de la Communauté de Commune du Crestois et du Pays de Saillans : actions culturelles, activités sportives et de loisirs, animation locale et de proximité.

En septembre 2007, la MJC s'est engagée dans une démarche de création d'un centre social pour le territoire intercommunal du Crestois et Pays de Saillans. L'année 2008 a donc été riche de rencontres, d'échanges et d'apprentissages pour donner lieu à la concrétisation de son projet social de territoire. Les efforts des habitants et des administrateurs de l'association ont été récompensés par la Caisse d'Allocation Familiales qui a accordé l'agrément de Centre Social à la MJC à partir de janvier 2009.

Un projet pédagogique qui s'inscrit dans le projet éducatif

La MJC-CS Nini Chaize est un espace émancipateur et de ressource pour la jeunesse aussi bien dans l'accompagnement de projets collectifs, dans le partage d'une vie locale que dans la résolution de problématiques individuelles qui les concernent. Notre travail éducatif s'inscrit dans une logique d'accompagnement des jeunes pendant leur temps libre.

Nous souhaitons accompagner les jeunes collectivement à se questionner sur leur environnement et leur permettre à travers des activités socioculturelles de construire leur identité. Nous considérons que la jeunesse est une richesse dans notre société, nous avons comme rôle principal de favoriser l'épanouissement et l'émancipation de ce public.

Notre association est un outil éducation populaire au service des jeunes. Par la rencontre, le contact, la confiance que nous tissons avec les jeunes nous souhaitons leur permettre de prendre conscience en leurs capacités, leur légitimité à être acteur.trice de leur vie, dans la perspective d'accroître leur pouvoir d'agir en tant que. Nous avons vocation, à travers nos actions de former des citoyens « éclairés » capables de faire leurs propres choix de vie.



Fonctionnement

Dates d'ouverture de l'accueil de loisirs :
octobre 2024 à août 2025 (sauf vacances scolaires de décembre)

Lieu d'implantation :
Bocal Jeunes - Locaux de la MJC Centre Social Nini Chaize – Aouste-sur-Sye

Lieux complémentaires :
Forêt privée à Divajeu
Stade les Chapelains à Saillans

Composition de l'équipe d'encadrement :
Directrice à l'année :
CHRISTIANY Jil (BPJEPS EEDD et BAFD)
+ 1 animateur.rice vacataire

Public accueilli :
12 jeunes de 11 à 14 ans issus de la Communauté de communes du Crestois et du pays de Saillans-cœur de Drôme et alentour.

Conditions d'inscriptions à l'accueil de loisirs :
Pour toute participation à l'accueil de loisirs, l'inscription au préalable est obligatoire. En effet, dans un souci de respect des règles régissant les accueils collectifs de mineurs, chaque représentant légal d'un mineur doit au préalable remplir dûment un dossier d'inscription comportant différents éléments indispensables au vue d'une prise en charge de qualité.

Dossier d'inscription :

- ×Fiche d'adhésion
- ×Fiche sanitaire
- ×Attestation d'assurance
- ×Photocopie des vaccins
- ×Attestation de quotient familial
- ×Attestation d'aisance aquatique



Aspect sécurité et suivi sanitaire

La MJC-CS Nini Chaize, au travers de son.sa directeur.rice de l'accueil de loisirs est garante de la bonne application des normes de sécurité imposées par la DRAJES. Ainsi, le.la directeur.rice met tout en œuvre pour s'assurer du bon suivi de chaque participant.e à l'accueil de loisirs :

- ×Un taux d'encadrement d'1 animateur.trice pour 12 jeunes.
- ×Une fiche sanitaire et un dossier d'inscription dûment remplie pour chaque participant.
- ×Un suivi nominatif de tous traitements ou soins en cours pour le.la jeune.
- ×Un.e assistant.e sanitaire
- ×Un lieu de stockage (contrôlé quotidiennement) pour les repas que les participants amènent pour le midi.
- ×La mise en place de l'affichage obligatoire sur les A.C.M.
- ×Une pharmacie contrôlée et en adéquation avec les exigences et préconisations de la DRAJES.

Organisation et mise en œuvre

Caractéristiques générales de l'accueil de loisirs des 11-14 ans

Caractéristiques du public accueilli :

Le public des jeunes de 11 à 14 ans est demandeur d'espaces de liberté mais se montre cependant en quête permanente de repères. Il est capable de prise d'initiative mais il a souvent besoin d'être stimulé et/ou accompagné pour mener à bien ses projets dans la durée. Si, à ce stade de leur développement, il apparaît nécessaire de faciliter et d'encourager l'envie d'agir chez ces jeunes en leur aménageant pour cela des espaces d'autonomie, il est essentiel de les doter d'un encadrement compétent et de mettre en place des mesures spécifiques aux conditions d'accueil. Cependant, l'envie et le pouvoir d'agir sont un apprentissage. La mise en place de temps réguliers et spécifiques à l'accompagnement de leurs envies, idées permettront de rentrer dans un fonctionnement collectif favorisant la capacité d'agir de chacun.e.



Constats et intentions pédagogiques

L'accueil de loisirs présente un cadre bien particulier pour l'accueil des jeunes sur les périodes de vacances. Le fait que les jeunes soient de retour chez eux chaque soir après une journée (excepté pour les mini-camps) ne laisse que peu de temps pour aborder une dynamique collective hors des activités, souvent possible durant la vie quotidienne collective que permet un séjour de vacances, un séjour court ...

Aussi, nous prenons en compte qu'un accueil de loisirs permet aux parents travaillant en journée d'assurer la garde de leur enfant ; qu'il est donc parfois plus difficile pour le jeune de prendre en main cet espace collectif par manque d'envie ou de motivation, n'ayant pas choisi d'être là.

De plus, il est fréquent que la logique d'accueil des jeunes dans un accueil de loisirs reste seulement « occupationnelle », c'est à dire qu'elle ne sollicite pas la créativité, l'imagination, le pouvoir d'agir ni la participation des jeunes dans la conception des temps collectifs (activités, temps calmes, repas...). Une logique qui porte une importance particulière à l'activité proposée et non pas aux processus de participation que les jeunes auraient à investir pour être acteurs de leur propres vacances.

Nous avons alors à cœur de favoriser ce processus basé sur la participation des jeunes. Il permet de nombreux apprentissages, individuels et collectifs, autour du faire ensemble, dans l'acceptation de tous les points de vues et opinions, permettant au groupe d'acquérir peu à peu une réelle autonomie de décision et donc de fonctionnement. Un des objectifs premier est de sortir l'adulte du centre du fonctionnement, rompant ainsi avec sa posture omnisciente, parfois autoritaire et donc le rendant indispensable aux yeux des jeunes, cela induit évidemment un cadre garantissant la sécurité physique, morale et affective de chaque jeune est bien construit et compris par l'ensemble des jeunes.

Nous souhaitons donc tester une approche émancipatrice dans la vie de l'accueil de loisirs, en privilégiant la présence de chaque jeune la semaine entière. Nous incitons les jeunes à venir la vivre dans son intégralité, en participant activement à la création collective de son contenu. Pour cela nous sommes à la fois source de propositions d'activités, tout en laissant beaucoup de moments « persos », c'est à dire des moments propices à l'écoute de leurs besoins/envies sans animation collective , ainsi que d'autres moments où les jeunes choisissent en groupe ce qu'ils.elles voudront faire.



Sanction et Autorité

Ayant posé un cadre en début de semaine, nous devons savoir réagir face à une éventuelle transgression des règles ou à des comportements qui perturbent le reste du groupe. Tout dérapage par rapport à ces règles de fonctionnements fera, dans un premier temps, l'objet de discussion avec les personnes concernées et/ou en groupe sous forme d'un échange permettant une compréhension de l'acte commis. "L'erreur" ou la « sortie du cadre » fait partie intégrante du processus de croissance chez l'individu et doit être considéré comme tel. De plus, la transgression peut chez certaine personne être un moyen de tester la sécurité morale, affective ou physique dont elle bénéficie au sein du groupe ou bien comme moyen de faire connaissance, il est donc opportun de le prendre en compte dans la réponse apportée.

Dans un second temps la transgression fera l'objet d'une sanction à caractère éducatif, permettant à la personne de prendre ses responsabilités en faisant face aux conséquences de ses actes en y apportant une réponse adéquate (celle-ci sera choisie en concertation avec l'équipe, c'est ce que l'on nomme la « réparation »).

En cas de récidive ou de force majeure, les responsables légaux pourront être interpellés. Il pourra être également rappelé au jeune qu'il a choisi de faire ce séjour, qu'il a été en accord avec les règles de fonctionnement et que si en définitif le séjour et la vie de groupe ne lui conviennent plus il peut, dans un cadre serein et en concertation avec l'équipe, en repartir. Le principe général étant de privilégier le départ volontaire plutôt que l'exclusion.

Fonctionnement de l'équipe d'animation

·Chaque membre de l'équipe apporte une particularité, un bagage de connaissances et des savoir-faire, savoir-être et savoir-dire. Les opinions de chacun.e sont à prendre en compte, afin de construire un projet pédagogique cohérent et clair dans la pratique.

·Les animateurs·ices sont là pour assurer la sécurité matérielle, morale et affective des jeunes.

·Il est très important que de communiquer en équipe. La communication doit circuler dans tous les sens et tout problème ou difficulté doit pouvoir faire l'objet d'une discussion sans réserve. Nous évitons de nous contredire devant les jeunes. Les temps de communication peuvent être informels. Toutefois, il est possible de se faire des points ponctuellement en fonction des besoins de l'équipe d'animation. Un débriefing le soir est organisé dans la mesure du possible.

·Il faut d'ailleurs être vigilant à créer un équilibre en terme de posture vis à vis des jeunes. Le directeur.ice du séjour n'est pas le seul à être en mesure de cadrer, informer et organiser.

·L'équipe décide en amont la manière de procéder concernant les temps de repos quotidien.

Si besoin des temps de formation sont organisés (par le.la directeur.ice ou les anims) en fonction des besoins de l'équipe.

Les objectifs

L'accueil de loisirs 11-14 ans a ses propres objectifs pédagogiques, ceux-ci découlent et sont en cohérence avec ceux du projet éducatif cité plus haut.

Permettre aux jeunes d'être acteurs de leurs vacances

- Mettre en place des « espaces-temps » réguliers d'expression et de décisions collectives
 - Laisser autant de place à la parole des jeunes qu'à celle de l'équipe
- Vivre des moments conviviaux d'activités et de vie quotidienne avec les jeunes, s'amuser avec eux.elles
- Proposer un « budget libre » pour que les jeunes choisissent une ou des activité(s) et/ou du matériel

Sensibiliser à l'environnement et au développement durable

- Proposer des aventures pleine nature
 - Sensibiliser à la nature de la vallée de la Drôme
- Vivre des temps collectifs et individuels en dehors de la structure
 - Expliquer, échanger autour de la transition écologique et sociale
- Porter une attention particulière à la gestion des déchets et des ressources (eau, électricité)
 - Favoriser la curiosité, l'émerveillement et le jeu pour approcher la nature

Soutenir l'inclusion et l'égalité des droits (cf projet social)

- Inciter, par notre posture (écoute, parole ...) à la curiosité et à la tolérance
- Rester en « veille » et à l'écoute des échanges entre les jeunes, afin d'éviter les rapports de domination
 - Proposer des temps de débats autour de ces thématiques
 - Mettre à disposition notre documentation sur ces sujets

Favoriser l'autonomie

- Organiser des quartiers libres
- Les laisser dans un premier temps juger de la bonne utilisation de leur téléphone
 - Les laisser se réunir entre eux.elles et prendre une décision

Pour répondre à ces objectifs, l'équipe pédagogique reste attentive à garder une posture juste avec les jeunes. Nous sommes force de propositions pour le groupe, tout en étant à l'écoute des besoins des individus le composant.

Nous proposons une diversité de jeux, d'activités, de sorties, de temps d'échanges, de débats. Nous mettons aussi en place un lieu accueillant, propre, et riche en ressources pédagogiques.

L'équipe échange et s'adapte en permanence, ainsi, certaines décisions pédagogiques pourront être ajoutées, enlevées, modifiées, tout en restant en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur et les besoins des jeunes.

Les principes d'hygiène et de sécurité

Sommeil (mini camp) : Il est important de respecter le rythme de chacun. Les animateurs·ices inciteront les jeunes à la vigilance par rapport à la gestion de leur sommeil. Les « lève tôt » prendront soin de ne pas réveiller les autres.

Hygiène corporelle et vestimentaire : l'équipe d'animation veillera à ce que les jeunes se lavent quotidiennement. Elle veillera également à ce que les jeunes se changent régulièrement et les accompagnera si nécessaire pour laver leur linge. Les jeunes seront sensibilisés à porter des tenues adaptées aux activités et aux conditions climatiques.

Argent de poche : la gestion de l'argent de poche reste à la charge de chaque jeunes. Cependant, il sera possible de le confier à un animateur·ice si un jeune en ressent le besoin.

Smartphone : Son utilisation est autorisée sur les "temps persos" du matin et du soir (8 h 30 - 9 h 30 / 17 h - 18 h). Chacun.e est responsable de son smartphone.

Alimentation

Nous respectons les normes liées à la restauration collective. (cf documents de réglementation)

Nous privilégions, pour les goûters -ainsi que dans l'organisation des mini-camps- des denrées bio, de saison, locales dans la mesure du possible et souhaitons sensibiliser les jeunes à cela, tout en gardant une posture face aux choix de chacun.e.



Evaluation / bilan

Un bilan est réalisé après chaque période d'ouverture de l'accueil. Il reprend plusieurs points : éthique et pédagogie de l'équipe, ambiance du groupe, activités, locaux, nombre de jeunes présents, retours des jeunes, rythme, organisation vie quotidienne ...

Journée type

8 h 30 - 9 h 30 Temps d'accueil et temps perso

9 h 30 - 10 h Météo intérieure, répartition des tâches et présentation de la journée

10 h - 12 h Activités, avec des pauses, dans le respect du rythme des jeunes

12 h - 12 h 45 Repas

12 h 45 - 13 h 30 Temps perso

13 h 30 - 14 h Café philo

14 h - 16 h Activités, avec des pauses, dans le respect du rythme des jeunes

16 h - 16 h 30 Goûter

16 h 30 - 17 h Bilan de la journée, préparation et choix collectifs pour le lendemain, remerciements

17 h - 18 h Temps d'accueil et temps perso





**“L'ÉDUCATION POPULAIRE,
C'EST APPRENDRE À LIRE AU MONDE
AVANT D'APPRENDRE À LIRE LES MOTS”**

PAOLO FREIRE